

CHÈQUE-VACANCES

LA SOLUTION POUR FACILITER LES VACANCES DE TOUS !

LES ATOUTS CHÈQUE-VACANCES

- Accepté dans plus de 200 000 points d'accueil.
- Utilisable toute l'année pour les week-ends, les vacances et les loisirs, partout en France et pour des séjours à destination des pays membres de l'Union européenne.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur Internet*.
- Un accès à des promotions toute l'année.

VOS AVANTAGES

- Une exonération de charges sociales.
- Une maîtrise totale de votre budget.
- Une participation non plafonnée.
- Une participation modulable en fonction de critères sociaux d'attribution.



OÙ L'UTILISER ?
Rendez-vous sur guide.ancv.com



HÉBERGEMENT

Campings, hôtels, villages et clubs de vacances, colonies de vacances, gîtes...

VOYAGES ET TRANSPORT

Train, avion, ferry, autocar, agences de voyage, location de véhicule, péages...

CULTURE & DÉCOUVERTE

Musées, parcs d'attractions, zoos, spectacles, planétariums, aquariums...

LOISIRS SPORTIFS

Base de loisirs, karting, bowling, location de skis, accrobranche, patinoire...

RESTAURATION

Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets !